

En pratique

L'enquête de Koen De Leus a été réalisée au cours du quatrième trimestre de 2017. Et ce, deux ans après avoir réalisé une enquête similaire pour son livre "L'économie des gagnants". L'économiste de BNP Paribas Fortis a envoyé une liste de dix questions à 31 sociétés cotées en Bourse. Il s'agit de Agfa, Bekaert, EVS, Jensen-group, Kinopolis, Nyrstar, Quares (QRF), Van De Velde, Befimmo, Real Dolmen, Reslux, Sipef, Smartphoto, UCB, Biocartis, Ageas, Melexis, Lotus Bakeries, boost, Telenet, Zetes, CFE, Montea, Barco, Sioen, WDP, Ter Bekke, Umicore, D'eteren (+ Carglass), Proximus et Solvay.

■ Comment les sociétés belges cotées abordent-elles le virage numérique ?

BNP Paribas Fortis a réalisé une enquête auprès de 31 sociétés

■ Si des progrès ont lieu, l'enjeu majeur reste celui de la formation.

Révolution numérique : une société belge cotée sur trois n'est pas prête

Cela fait deux ans que l'économiste belge Koen De Leus s'est immergé dans la "révolution numérique". "Je ne comprenais pas bien ce qui était en train de se passer", nous expliquait-il, en juin 2017, lors de la publication de "L'économie des gagnants. Défis et opportunités de la révolution digitale", un ouvrage de 328 pages où l'économiste en chef de BNP Paribas Fortis analysait en profondeur la mécanique de cette quatrième révolution industrielle. "La période de transition va être douloureuse", avait conclu Koen De Leus.

Dans ce livre, l'économiste avait notamment sondé 31 sociétés belges cotées en Bourse – dont plusieurs reprises dans le Bel 20 (comme UCB, Bekaert, bpost, Proximus, Solvay...) – afin de connaître leur état de préparation face au tsunami des nouvelles technologies numériques. Verdict ? Moins de 50% des entreprises sondées se disaient prêtes. Un tiers des sociétés industrielles belges cotées jugeaient même inutile d'adopter un plan de transformation numérique !

Deux ans plus tard, Koen De Leus a refait le même coup de sonde auprès de ces 31 sociétés. Il nous a livré en primeur les résultats de cette nouvelle enquête.

1 Les entreprises belges sont-elles prêtes ?

C'est la bonne nouvelle de l'enquête. "Aujourd'hui, souligne M. De Leus, on constate que deux sociétés belges cotées sur trois déclarent qu'elles sont prêtes à aborder la révolution numérique. C'est prometteur. Mais cela signifie aussi qu'il reste 1 entreprise sur 3 qui n'est pas préparée." L'économiste ajoute deux remarques à ce constat encourageant. Un : comme lui ont fait remarquer certaines sociétés, les technologies numériques évoluent tellement vite – c'est l'une des caractéristiques de cette révolution par rapport aux précédentes – qu'il faut s'adapter en permanence. Deux : on parle ici de grandes entreprises, avec plusieurs centaines ou milliers d'employés. Or, l'économie belge est avant tout composée de PME. Et là, ce n'est pas glorieux du tout si l'on se réfère à une précédente étude de BNP Paribas Fortis montrant que si 7 PME belges sur 10 ont une présence sur Internet, seules 1 sur 10 vendent leurs biens ou services en ligne !

2 Les entreprises investissent-elles dans les technologies ?

Oui, très clairement. Au cours des deux dernières années, 94% d'entre elles ont augmenté le budget affecté aux nouvelles technologies (Intelligence artificielle, Big data, Internet des objets...) et, pour les années à venir, 4 sociétés sur 5 disent qu'elles poursuivront leurs efforts. "L'élément neuf,

explique M. De Leus, c'est le fait que, pour 2 sociétés sur 3, ces investissements s'accompagnent progressivement de gains de productivité. C'est positif pour le potentiel de croissance à long terme de l'économie belge."

3 Les entreprises recrutent-elles?

On touche à l'un des défis majeurs de la révolution numérique : celui des compétences. L'enquête révèle que trois quarts des entreprises ont engagé davantage de personnel formé en technologies de l'information (IT) au cours des deux dernières années et qu'une même proportion continuera à le faire. "Cela veut dire que la pénurie actuelle pour les profils IT ne fera que s'accroître", s'inquiète l'économiste. Lequel recommande à la Belgique (gouvernements, entreprises, universités...) d'avoir une politique beaucoup plus proactive et concertée en ma-

tière de formation dans le domaine IT. "On ne peut plus se permettre de tarder."

4 Les entreprises forment-elles leurs employés?

La révolution numérique, avec son pendant de l'automatisation, inquiète le personnel des entreprises. Des restructurations, avec pertes d'emplois, ont déjà eu lieu dans une société cotée sur quatre et elles doivent encore avoir lieu dans un quart des sociétés... A cet égard, Koen De Leus s'inquiète du trop peu d'efforts, tant dans le chef des entreprises que du personnel, en matière de formation continue en vue d'occuper les "nouveaux boulots" que va aussi engendrer la numérisation. "Il nous faut un plan Marshall pour recycler le personnel existant vers les métiers en pénurie. Si on n'en fait pas davantage qu'actuellement, je crains que beaucoup de gens se retrouvent rapidement sur le bord du chemin de la digitalisation et que les inégalités deviennent encore plus importantes à l'avenir."

Pierre-François Lovens

Concentration

Faire face à la domination des géants du numérique?

L'économie des gagnants. C'est comme cela que de nombreux économistes, dont Koen De Leus, qualifient la logique à l'œuvre dans l'économie (du) numérique. Une économie où le premier prend tout. "Avec cette logique où des géants comme Google ou Amazon sont le marché, explique l'économiste en chef de BNP Paribas Fortis, il y a un risque qu'après un certain temps, les développements s'arrêtent faute de concurrents." Dans cet environnement, convient-il de redéfinir la politique "anti-trust"? Selon l'enquête de M. De Leus, 61% des sociétés belges cotées pensent qu'il est effectivement nécessaire d'avoir une nouvelle législation "anti-trust". L'économiste préconise notamment de faire davantage attention lors des fusions et acquisitions de sociétés ("afin de ne pas éliminer (trop rapidement) un concurrent"). Il faudrait aussi établir de nouvelles lois concernant la propriété et l'échange de données afin que tout le monde ("pour une somme modique") puisse travailler avec les mêmes données. Enfin, il faudrait tendre vers une "taxation mondiale" des grands acteurs du numérique.

LES SOCIÉTÉS BELGES COTÉES FACE À LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

